**Prise de notes du GT CNIG ACEN du 24 octobre 2025**

# Bienvenue au GT CNIG Accessibilité du cheminement en espace naturel

et **merci de votre participation à cette prise de notes :**

**--------------------------------------------------------------**

Participants :*(merci d’indiquer votre email si vous souhaitez être dans la liste de diffusion)*

1. Marie LEMIERE, DMA
2. Arnauld GALLAIS, CEREMA
3. Pierre-Marie MICHELI, CFPSAA
4. Nathan PASCO, CFPSAA
5. Gilles LARNAC - CD30 ([gilles.larnac@gard.fr](mailto:gilles.larnac@gard.fr))
6. Stéphane ROSSETTI - Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides - [s.rossetti@anmchiensguides.fr](mailto:s.rossetti@anmchiensguides.fr)
7. Marielle Bonnet, PNR du Morvan
8. Florian Vallet ACTIVHANDI ([fvallet@activhandi.com](mailto:fvallet@activhandi.com))
9. Guillaume DABIN - ON PISTE - ([gdabin@rossignol.com](mailto:gdabin@rossignol.com))
10. Rémi FACQUEUR - Ile de France Nature - ([remi.facqueur@iledefrance-nature.fr](mailto:remi.facqueur@iledefrance-nature.fr) )
11. Maud DUPUIS - Polymorphe Design ( [mdupuis@polymorphe-design.fr](mailto:mdupuis@polymorphe-design.fr) )
12. Maëva BELLEMIN-NOËL - experte surdité Oreille Turquoise / UNANIMES ([contact@oreille-turquoise.fr](mailto:contact@oreille-turquoise.fr))
13. Laurence Chabanis - office français de la biodiversité, chargée de mission tourisme et accès à la nature
14. Pierre Laulier - CNIG (pierre.laulier@cnig.gouv.fr)
15. Christophe LAVIGNE CD30 ([christophe.lavigne@gard.fr](mailto:christophe.lavigne@gard.fr))
16. Paul LESIAK, RNN étang Noir ([paul.lesiak@etang-noir.fr](mailto:paul.lesiak@etang-noir.fr))
17. Maelle MONNIER - CTN FFSA ([maelle.monnier@sportadapte.fr](mailto:maelle.monnier@sportadapte.fr) )
18. Frédéric STEINBERG-Centre d’Expertise Sport Handicaps [frederic.steinberg@insep.fr](mailto:frederic.steinberg@insep.fr)
19. Ferdinand LEMOINE - CNIG [ferdinand.lemoine@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ferdinand.lemoine@developpement-durable.gouv.fr)
20. Coralie CROUZILLAC, Makina Corpus
21. Benoit MORANDO, CNIG
22. Virginie ROCHETTE, Parc national de la Vanoise
23. Pascal BUREAU, APF France handicap
24. Thomas METTEY, IGN
25. Céline OGROTZKY, ONF
26. Lionel ROULLET, AFM TÉLÉTHON
27. Camille MONCHICOURT, Parc national des Ecrins
28. David AMIAUD, ADERA
29. Julie DRIEU, CD26
30. R. DOISY (inconnu)

**--------------------------------------------------------------**

**Ordre du jour prévisionnel**

* Tour de table
* Présentation du CNIG et du fonctionnement du GT CNIG ACEN - par Arnauld GALLAIS
* Contexte et objectifs du standard CNIG ACEN
* Présentation de l’outil de travail collaboratif (GitHub)
* Présentation de la modélisation actuelle
* Points divers et questions
* Feuille de route du GT

**--------------------------------------------------------------**

**Compte-rendu des précédentes réunions -** [**Présentation d'aujourd'hui**](https://drive.google.com/file/d/1LNWKyTHvA3Tdh1mWEuVXI3twqo7cTVOd/view?usp=drive_link)

**Standard version courante -** [**Github**](https://github.com/cnigfr/standard-accessibilite-espace-naturel)

## 

## 

* **Lancement du** [**GT CNIG « Accessibilité des cheminements en espaces naturels »**](https://cnig.gouv.fr/gt-accessibilite-a18058.html#H_Accessibilite-du-cheminement-en-espace-naturel) **(ACEN)**
  + Pilotage par la Délégation ministérielle à l’accessibilité (DMA) sous le ministère de la Transition écologique, avec l'appui du Cerema en la personne d’Arnaud Gallais ;
  + Objectif : élaborer un modèle de données pour décrire l’accessibilité des cheminements en espaces naturels et leurs abords, dans la continuité des standards élaborés sur le cadre bâti, la voirie et les transports (BNTRA) ;
  + Nécessité d’assurer l’interopérabilité sur toute la chaîne du déplacement
* **Écosystème et participants**
  + Représentation large : ministères/EP, collectivités, parcs nationaux et régionaux, IGN, OFB, ONF, Cerema, éditeurs et outils (Geotrek, On Piste, Activhandi), associations d’usagers (APF France handicap, CFPSAA, Fédération française handisport, Fédération du sport adapté, ANM’ Chiens guides, Unanimes), utilisateurs et contributeurs (Parc national des Écrins et de la Vanoise, Parc naturel régional du Morvan).
* **Contexte réglementaire et production de connaissances**
  + Loi du 11 février 2005 : obligation d’adapter les conditions d’accès pour les personnes en situation de handicap ;
  + Absence de dispositions spécifiques sur l’accessibilité des espaces naturels dans les codes existants ;
  + Rédaction en cours d’un guide technique sur la mise en accessibilité des espaces naturels (publication prévue avant fin 2025) avec contribution large des acteurs.
* **Processus CNIG et «** [**Fabrique des standards**](https://guides.data.gouv.fr/guides-de-data.gouv.fr/fabrique-des-standards/la-fabrique-des-standards) **»**
  + CNIG : instance de concertation nationale pour coordination, harmonisation, interopérabilité, diffusion (licence ouverte), qualité, toponymie et standards ;
  + Commission Besoins et usages puis Commission des Standards ; recherche du consensus, transparence (CR publics), appels à commentaires, GT ouverts à candidatures ;
  + La « [Fabrique des standards](https://guides.data.gouv.fr/guides-de-data.gouv.fr/fabrique-des-standards/la-fabrique-des-standards) » (guides sur data.gouv.fr) : étapes de besoin, exploration, saisine, cadrage (mandat), réalisation, appel à commentaires, validation, déploiement, évolutions. Processus récemment revu et amélioré ;
  + Différence « standard » vs « norme » : le CNIG n’est pas un organisme de normalisation ; un standard CNIG reste proche d’une norme sur le fond, sans statut formel.
* **Mandat, périmètre et livrables**
  + Mandat : objectifs, périmètre, livrables, durée et calendrier ; sert de feuille de route ;
  + Objectifs : produire un standard interopérable ; définir les modalités de collecte et de diffusion en contexte (l’hébergement hors livrables CNIG) ; coordination avec le groupe miroir usagers ;
  + Livrables : modélisation UML, catalogue d’objets, consignes d’implémentation, métadonnées, gabarits (ex. Geopackage) et jeux de test, référencement sur schema.data.gouv.fr, plan de maintenance évolutive ;
  + Ressources : étudiant ESGT mobilisé jusqu’en janvier 2026.
* **Calendrier et gouvernance**
  + Lancement du GT : 24 octobre 2025 ;
  + Durée du mandat : 1 an renouvelable ;
  + Cible : standard finalisé et publié au second semestre 2026 (objectif mi-2026 évoqué) ;
  + Fréquence : 2 réunions/trimestre pour le GT « métier/expert » ; points d’étape semestriels avec le groupe « miroir / usagers » ; contributions asynchrones indispensables (GitHub) ;
  + Validation en Commission des Standards second semestre 2026 après appel à commentaires (juin-juillet 2026).
* **Outils collaboratifs et accessibilité numérique**
  + GitHub adopté comme centre névralgique (page éditoriale, dépôt de documents, compte-rendu, travail collaboratif à travers les « issues » (tickets, commentaires, contributions). Permet le dialogue en ligne.  
     Manuel « débutant GitHub » disponible.  
     Permet le référencement sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr/) Session d’initiation possible (dans un second temps uniquement) ;
  + Accessibilité et inclusion des outils collaboratifs : alternatives par mail et formats accessibles sur demande ; engagement à produire des supports FALC/adaptés pour les associations/usagers.

Dans la partie documentation => Manuel du débutant pour utilisateur de GitHub. Création d’un compte avec adresse mail pour l’utilisation.

2 conditions pour suivre le GT :

* + S’inscrire sur GitHub ;
  + Cliquer sur “Watch” et “All activities” => permet l’envoi de notifications.

Importance de contribuer en dehors des GT dans cet espace collaboratif afin d’avancer sur le projet.

* **Modèle de données (provisoire) et articulation**
  + 8 classes : cheminement, tronçons de cheminement (cœur), obstacles, points d’accès (arrêts TC, stationnements y compris vélo), équipements ; attributs (largeur, pente, revêtement, coordonnées, arrivée, etc.), relations (ex. points d’accès liés aux cheminements) ;  
     Comprennent des attributs + des relations entre les classes ;
  + Distinction : « cheminement » = itinéraire global ; « tronçon » = segments homogènes par caractéristiques et géométrie ; règles géométriques/topologiques documentées hors schéma ;
  + Spécificités des espaces naturels : typologies d’équipements et de revêtements adaptées ; différences avec la voirie (pas d’ascenseurs/escalators) ;
  + Approche « extension accessibilité » pour éviter la duplication avec PDIPR et schémas rando ; harmonisation visée pour départ/arrivée, longueurs, géométries ;
  + Transports : cohérence avec NeTEx/transport.data.gouv.fr via identifiants ;
  + OSM : recherche de cohérence et ponts (ID pivots, échanges bilatéraux).

=> Un tableau Excel est lié à ce modèle (on y retrouve l’ensemble des informations nécessaires).

* **Portée, terminologie et publication**
  + Le standard décrit les données d’accessibilité, sans imposer les méthodes de production ;
  + Viser la caractérisation de tous les cheminements connus (avec géométrie), éviter le binaire « accessible/non accessible » ; privilégier des attributs nuancés (saisonnalité, risques, biodiversité, publics concernés) ;
  + Distinguer le standard technique de la politique de publication/communication des itinéraires.
* **Collecte et priorisation**
  + Ne pas se limiter aux sentiers présumés « accessibles » ; démarrer par les sentiers balisés/maintenus (gestionnaires) de façon pragmatique ;
  + Tirer parti des briques existantes (Geotrek largement utilisé ; OSM comme source complémentaire) ; ouverture aux contributions d’associations et du public ;
  + Approche progressive avec évolution du standard et élargissement de la couverture.
* **Articulation avec autres GT et référentiels**
  + Coopération avec GT PDIPR et GT « espaces naturels protégés » (participations croisées) ;
  + IGN intéressé pour contribuer (hébergement/diffusion en contexte, hors livrables) ;
  + Besoin d’un schéma d’architecture « mère-fille » entre standards et interfaces (incluant zones réglementaires) pour éviter redondances et interférences.

## Points divers et questions

* Accessibilité et simplification des documents techniques ;
* On ne modélise pas uniquement les parcours accessibles, mais on caractérise l’accessibilité des parcours déjà identifiés/caractérisés ;
* Caractériser les difficultés d’accessibilité temporaires d’un cheminement : un tronçon est ouvert ou fermé ;
* Laurence : on s’intéresse en premier lieu aux sentiers : entretenus/balisés/conventionnés.

## Dates prévisionnelles de réunions : mercredi 10 décembre de 10h30 à 12h30 (en visio)

--------------------------------------------------------------

**FIN**

--------------------------------------------------------------